

Lycée Professionnel Vauvert
Tél : 02 48 50 18 34
ce.0180823x@ac-orleans-tours.fr
5 RUE MARGUERITE AUDOUX
18000 BOURGES

Modalités d'inscription Lycée Vauvert Année scolaire 2023-2024

- **Vous entrez en Seconde Bac Pro ou en 1^{ère} année de CAP :**

Votre établissement d'origine vous a remis une notification d'affectation pour le lycée Vauvert.

Vous pouvez procéder à une pré-inscription en ligne du **27 juin 2023 15h00 au 30 juin 2023 12h00 inclus**.

<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr> (pour les identifiants aux télé-services voir avec votre établissement d'origine) puis venir **obligatoirement** au lycée pour valider votre télé-inscription.

- **Vous changez d'orientation et arrivez en 1^{ère} Bac pro**
- **Vous êtes scolarisés en établissement privé sous contrat**



Alors vous avez reçu **un courrier d'affectation** vous demandant de valider votre inscription au lycée Vauvert

Vous procéderez à l'inscription en vous présentant avec au moins un de vos responsables légaux (tout autre personne n'étant pas responsable légal ne sera pas accepté)

Les inscriptions auront lieu le vendredi 30 juin de 08h00 à 18h00

Documents à fournir

- **Notification d'affectation** donnée par votre établissement
- 4 Photos d'identité **récentes en couleur et en format standard (+ 1 pour les internes)**
- Copie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève (CI – passeport – titre de séjour)
- Copie du livret de famille (parents + enfants)
- Copie du jugement de divorce ou tout document confiant la garde de l'élève (si concerné)
- Copie de l'attestation de recensement (pour les élèves français âgés de + de 16 ans)
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations) – bien inscrire le nom de l'élève sur la copie.
- Relevé d'identité bancaire du représentant légal (celui qui paie les frais scolaires) même si l'élève sera externe
- Notification de l'attribution de bourse si déjà arrivée
- Attestation d'assurance scolaire 2022-2023 (si déjà en votre possession)

Documents à remplir :

- Fiche renseignements vie scolaire
- 2 autorisations de droit à l'image
- Fiche d'urgence pour l'infirmière du lycée + questionnaire médical pour les filières industrielles.
- Demande d'inscription à l'internat (pour ceux qui sont concernés)
- Fiche intendance
- Document prélèvement automatique (facultatif, mais recommandé)
- Bulletin d'adhésion à la Maison des lycéens (MDL)